

Copie à MM. : Dir. Hotz, Dir. Homberger, Legationsrat Kohli, Copie.
Té., Bo., Stp., Wf. Dr. Frey, Vorort
Légation de Suisse Dr. Böhi, Verrechnungsstelle.

An en
France

(MA)

Paris, le 15 janvier 1945.

S.H. XI D 3/45

44 F. 111

aa

Négociations commerciales. *Wohli*



à la Division fédérale du Commerce,

Monsieur le Directeur,

Berne.

151
m de prier
prendre contact avec
la section politique

J'ai l'honneur de vous informer qu'au cours d'une visite que j'avais faite le 2 courant à Monsieur Alphand, au Ministère des Affaires Etrangères, pour lui présenter mes vœux pour la nouvelle année, je l'avais entretenu de l'utilité qu'il y aurait selon moi à tâcher de vivifier les échanges commerciaux franco-suisse. M. Alphand m'avait répondu qu'il partageait cette opinion et qu'il envisageait une démarche auprès des Autorités fédérales pour leur demander d'envoyer prochainement à Paris une délégation habilitée à négocier. Il m'avait prié cependant de ne pas faire état de cette intention avant qu'il ait pu en discuter avec ses collègues intéressés.

Or j'ai appris incidemment, au cours d'une conversation que j'ai eue cet après-midi au Ministère précité, que celui-ci venait d'envoyer à l'Ambassade de France à Berne un télégramme pour la charger de vous faire part de la suggestion en cause des Autorités françaises. Je n'ai donc plus de raison de garder le silence à ce sujet.

Je me permets d'attirer votre attention, à ce propos, sur la politique actuelle du Gouvernement français qui consiste à n'admettre à l'importation que des articles qui correspondent à des besoins vitaux et immédiats de l'économie française. Cette tendance porte évidemment un préjudice sérieux à un grand nombre de nos industries traditionnelles d'exportation, notamment l'horlogerie, l'industrie des broderies, celle des produits chimiques et pharmaceutiques ainsi que la construction d'installations mécaniques et électriques. Comme il y a tout lieu de penser que les négociateurs français manifesteront un vif intérêt pour l'octroi par notre pays de crédits supplémentaires importants, j'ai l'impression que nous pourrions trouver là, s'il nous est loisible d'accéder à leur désir, l'occasion d'obtenir un traitement plus libéral en faveur de nos industries précitées. A cet égard, je vous signale que selon des bruits qui circulent à Paris dans les milieux financiers, les Etats-Unis auraient proposé à la France, pour son rééquipement industriel, des crédits d'une durée allant jusqu'à 25 ans et au taux de 1 % seulement.

Peut-être jugerez-vous opportun également de profiter de ces négociations pour soulever la question du retour en France de ceux de nos compatriotes que les circonstances ont obligé à quitter ce pays au cours des dernières années et qui désirent s'y fixer de nouveau, ainsi que celle des échanges de stagiaires. Par contre, je suppose que vous estimerez qu'il serait prématuré d'aborder dès maintenant le problème de l'émigration en France de jeunes Suisses qui désireraient s'y établir.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Chargé d'Affaires de Suisse:

sig. Senger

Consul

Chargé des Affaires Economiques

29. Jan. 1945

29. JAN. 1945

Dodis

